

Communiqué

Comme déjà annoncé dans le précédent numéro de notre feuillet paroissial, **ce temps de carême** notre évêque Mgr Jean Yves Nahmias, évêque de Meaux souhaite voir tout le Diocèse **vivre de manière intense le carême et le temps pascal.**

« Je vous invite à vivre un carême diocésain dans le cadre de la démarche synodale, je souhaite que le diocèse de Meaux vive de manière plus intense le carême et le temps pascal. Lors d'une rencontre avec les prêtres du diocèse, animée par Mgr François Bousquet, nous avons voulu faire de cette période un chemin de conversion, un temps de redécouverte du mystère pascal et de notre vocation de disciple missionnaire. Je vous invite donc à vivre un carême et un temps pascal diocésains. J'ai proposé aux prêtres de vivre une journée de jeûne commune à tous les catholiques du diocèse, chaque vendredi de carême. J'ai également souhaité que des enseignements sur les fondamentaux permettent aux catholiques de Seine-et-Marne de trouver les mots pour exprimer leur foi. Chaque pôle vous proposera de vivre le carême autour de projets dédiés. N'hésitez pas à prendre contact avec vos paroisses pour connaître leur programme. Je vous souhaite à tous une belle entrée en carême et une bonne marche vers Pâques »

Ce Dimanche du 11 février 2018 dit Dimanche de la santé

est une vraie occasion pour nous de célébrer la journée mondiale des malades. A cet effet, il n'y aura pas deux messes comme les années écoulées. Nous allons briser cette coutume en vue de rassembler les fidèles dans une seule église pour vivre ensemble cette journée de solidarité avec les malades. Signe d'une église présente sur terrain pour accompagner les malades au sein des Aumôneries hospitalières avec ses équipes. Une manière pour nous d'encourager et d'honorer ces bénévoles qui œuvrent aux côtés des malades en tant que des personnes de bonne volonté.

Le samedi 03 et dimanche 04 février cette quête spéciale

est destinée à l'entretien des églises, des chapelles et des presbytères de Seine-et-Marne dont l'Association Diocésaine de Meaux est propriétaire. Ces bâtiments, indispensables à la mission de l'Église, doivent être maintenus en bon état et en conformité avec les normes de sécurité. Merci de votre générosité !



Feuille d'Informations des paroisses

ANNET S/MARNE, CHARMENTRAY, FRESNES S/MARNE, PRECY S/MARNE, CHARNY, CLAYE SOUILLY, GRESSY, MESSY, SAINT MESMES, VILLEROY, VILLEVAUDE, LE PIN ET BOIS-FLEURI

N° 60 Février 2018

Edito Février 2018 : Le plus bel amour ne va pas loin, si on le regarde courir

Mes chers paroissiens et paroissiennes ! Voilà bientôt un mois que nous sommes entrés dans l'année 2018 et nous voici déjà au mois de février. Comme, il court vite le temps. Deux semaines de pluie non-stop, nous laisse réaliser combien ce temps passe vite. Comme on dit : « Après la pluie, si tu ne trouves pas ton jardin arrosé, tu le retrouveras inondé ». C'est peut-être le cas de le dire ! Certains d'entre nous n'ont-ils pas eu, les pieds dans l'eau, des jardins et caves inondés ? Mes frères, demeurons fermes dans la foi et l'espérance, « comme les essuie-glaces, qui permettent d'avancer même s'ils n'arrêtent pas la pluie » Car la vie c'est comme une fleur : elle a besoin de soleil et de pluie pour s'épanouir tout comme nous en avons tous besoin pour notre propre épanouissement.

Mais hélas que le mois de Février que nous commençons va être encore le mois le plus court de l'année. Mais, cette vitesse dans le temps ne doit donc pas nous perturber. Nous entrons dans ce mois, plus que jamais forts de la célébration de la Chandeleur, en laquelle fête, nous aimerions accueillir le Soleil et la Lumière de Dieu dans nos vies. Lui qui a envoyé son Fils par pure gratuité et par un amour désintéressé sauver l'humanité noyée par le péché. Ainsi pourrons-nous célébrer dans un esprit chrétien la saint Valentin qui coïncide cette année avec l'entrée en Carême par l'imposition des cendres. Car pour le chrétien, vivre l'amour c'est d'abord se ressourcer à la chaleur de l'Amour de Celui qui nous a aimés le premier.

Ainsi, laissons-nous inviter par cet antienne d'introduction au carême : « les yeux fixés sur Jésus-Christ, entrons dans le combat de Dieu » qui nous conduira jusqu'à la célébration de Pâques. Entrer dans le combat de Dieu, c'est tout d'abord accueillir la révélation de cet amour infini que Dieu a pour chaque créature humaine jusqu'au point de la faire entrer dans sa propre intimité de Dieu. Il nous faut assez d'humilité pour entrer dans ce combat de Dieu, car nous avons du mal parfois à

reconnaître notre faiblesse et nos fragilités quand nous regardons que notre côté positif et, c'est du reste pourquoi, pour ces mêmes raisons, nous avons aussi bien du mal à aimer notre prochain.

En attendant de nous retrouver tous comme un seul homme au premier rang de ce combat dont le Christ est la Tête, je vous envoie les rayons du soleil de mon cœur plein d'affection pour vous et vous souhaite d'ici-là une belle entrée en carême

Votre indigne serviteur, Père Florentin Palangi

Les messes dominicales

| | | | |
|----------|-----------------|------------------------|-----------------------|
| Samedi | 03 Février 2018 | 18h00 FRESNES | |
| Dimanche | 04 | 10h30 CLAYE | 11h00..... LE PIN |
| Samedi | 10 | 18h00 St. MESMES | 18h30..... VILLEVAUDE |
| Dimanche | 11 | 10h30 CLAYE | 10h30..... CLAYE |
| Samedi | 17 | 18h00 FRESNES | |
| Dimanche | 18 | 10h30 CLAYE | 11h00..... LE PIN |
| Samedi | 24 | 18h00 MESSY | 18h30..... VILLEVAUDE |
| Dimanche | 25 | 10h30 CLAYE | |
| Samedi | 03 Mars 2018 | 18h00 PRECY | |

Messes en semaine

Messes habituelles en l'église de CLAYE :

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|-------------------------|--|----------|-------|----------|
| 10h00 Adoration à Claye | 9h00 Claye 18h00 Adoration à Gressy | 9h00 | 9h00 | 9h00 |

Eglises ouvertes (en plus de l'église de CLAYE ouverte tous les jours)

L'église de VILLEROY est ouverte le mardi, de 16h30 à 18h00.

FRESNES SUR MARNE, ouverte le samedi, de 10h00 à 12h00.

L'église de GRESSY est ouverte le mardi, de 18h00 à 19h00.

L'église d'ANNET sur Marne, le mardi de 16h00 à 18h00.

ACCUEIL PAROISSIAL

- Permanences au **presbytère de Claye** : 16 Avenue Aristide Briand (01 60 26 00 56), cathoclaveannet@gmail.com
Le mercredi, de 17h00 à 19h00 ; le samedi, de 10h00 à 12h00.
- Permanence à l'**église d'Annet** : le mardi, de 16h00 à 18h00.
- Permanence à l'**église du Pin** : le mercredi, de 18h00 à 19h00
- Permanence **du Père Florentin** : Le Père Florentin peut recevoir au presbytère sur rendez-vous, le mardi, de 17h00 à 18h30 (e-mail : palangif@yahoo.fr).

Confessions à CLAYE : en semaine, après la messe de 9h00 et chaque samedi de carême de 16h00 à 17h00

Baptêmes annoncés : Pas de célébration des sacrements en carême

Messe dans les Maisons de retraite :

- A la Résidence de Diane, 6 Février à 15h00;
- Au Château de Louche 21 Février à 15h00 ;
- Au Château d'Agos, 22 Février à 15h00.

Autres célébrations annoncées :

- **Messe animée par le SEM**, une seule messe à Claye 11 Février à 10h30 ;
- **Mercredi des cendres**, 14 Février 10h30 à Claye, 19h00 au Pin et 19h30 à Annet.